

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

25 mars 2022



### RENTRÉE SCOLAIRE

**Le compte à rebours a commencé !**

Les dates à retenir :

- **Du mercredi 6 au 29 avril** : inscription des Petites Sections (enfants nés en 2019), des CP pour l'école des Grands Chênes, des nouveaux arrivants quel que soit l'âge de l'enfant, dépôt des dossiers de dérogation pour les nouvelles demandes, pour les familles résidant hors commune et souhaitant inscrire l'enfant dans une des écoles de Prévessin-Moëns (nouvelle demande ou renouvellement),
- **Du mercredi 1er au mardi 14 juin** : inscriptions restauration scolaire, transport scolaire pour l'école des Grands Chênes et accueils de loisirs pour l'année scolaire 2022/2023,
- **Du mercredi 15 au mercredi 22 juin** : inscriptions d'été pour les accueils de loisirs (3-11 ans),
- **Jeudi 7 juillet** : dernier jour d'école,
- **Du vendredi 8 Juillet au mardi 30 Août** : un ou plusieurs accueils de loisirs seront ouverts pour accueillir les 3-11 ans,
- **Mercredi 31 août** : fermeture de tous les accueils de loisirs,
- **Jeudi 1er septembre** : rentrée scolaire 2022.

Tous les dossiers d'inscriptions seront mis en ligne sur [www.prevessin-moens.fr](http://www.prevessin-moens.fr), 24h minimum avant le début des inscriptions, accompagnés des modalités d'inscription.

Pour les services périscolaires (midi, soir, vacances), les places sont limitées, il est vivement conseillé aux familles de respecter les dates limites fixées.



## MAISON DES FAMILLES

Ateliers Prévention TDA/H

Jusqu'à très récemment, on considérait que le TDA/H (Trouble de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) n'existait que chez les enfants et les ados. Depuis quelques années, c'est un trouble reconnu chez l'adulte.

Contrairement aux idées reçues, le TDA/H, parfois associé à un H. P., ne concerne pas que les problèmes de concentration ou d'hyperactivité mais touche tous les plans : travail, relations sociales, affectives ou amicales.

Les trois ateliers auront pour thème :

- Comprendre des manifestations récurrentes dans la vie quotidienne et des signes, souvent anciens, révélateurs du TDA/H.
- Réinterpréter ces manifestations pour chercher et trouver des solutions adaptées.
- Inscire ces solutions dans la durée.

Dates : 31/03; 5/05 et 2/06 (les ateliers peuvent être suivis indépendamment)  
De 20h à 21h30



## CAR POUR L'ART - IL RESTE DES PLACES !

Une sortie à travers l'histoire dimanche 03 avril !

Visite de la Maison d'Izieu

La Maison d'Izieu, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, accueille de mai 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites.

Découvrez ce lieu rempli de mémoire, d'éducation et de vie pour comprendre le crime contre l'humanité et agir contre toute forme de discrimination.

### Visite de l'Abbaye d'Hautecombe

Située sur les bords du lac du Bourget, l'abbaye cistercienne du XIIe siècle, Hautecombe abrite les tombeaux des Princes de Savoie. De style gothique troubadour, l'édifice qui surplombe le lac fait partie des sites les plus visités en Savoie Mont-Blanc.

- Sortie à la journée - départ à 8h30 à l'arrêt de bus devant le cimetière. Retour prévu vers 17h
- Famille (enfant dès 8ans)
- Tarif : 20€ / adulte - 8€/ enfant
- Repas tiré du sac
- Inscription en mairie



## GESTION DES COURS D'EAU

Réunion d'information : Jeudi 31 mars à 18h30

Parmi les milieux naturels, les zones aquatiques demandent des soins particuliers. A l'échelle locale, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex porte la compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).

Mais qu'en est-il exactement ? Quelles sont les missions et actions en faveur de ces milieux si spécifiques ? Pour le savoir, nous vous donnons rendez-vous jeudi 31 mars à 18h30, en mairie, Caroline Crozet, directrice du Pôle environnement de la CPAG répondra à vos interrogations !



## RÉGLEZ VOS MONTRES !

Le changement à l'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars 2022.

À 2 heures du matin, nous avancerons d'une heure supplémentaire. Il sera donc 3 heures.



## LA MAIRIE RECRUTE

La ville de Prévessin-Moëns recherche de nouvelles perles rares et les agents de nouveaux collègues !

Vous avez le sens du service public et de la bonne humeur à revendre ?

Consultez nos offres d'emploi dès maintenant  
: <http://www.prevessin-moens.fr/offres-d-emploi>

## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h30-12h00 et 14h00-19h00

Mardi - Jeudi : 08h30-12h00 et 14h00-18h00

Vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h00

Mairie de Prévessin-Moëns  
27 chemin de l'église  
01280 Prévessin-Moëns



<http://www.prevessin-moens.fr/>

[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Mairie de Prévessin-Moëns